

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 9

Artikel: Groupe de sept immeubles locatifs SW 6 : Petit-Saconnex - Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Groupe de sept immeubles locatifs SW 6 – Petit-Saconnex – Genève

Maître de l'ouvrage: Société coopérative d'habitation «Les Ailes», route de Cointrin 81, Cointrin-Genève.

Architectes: avant-projet: Jean Duret, projet définitif et exécution: R. J. Snell et A. Hofmann.

Ingénieur civil: Bureau ETOB, M. Yokoyama.

39

Programme

La construction, d'un volume de 34 600 m³, se compose d'un bloc de sept immeubles de sept étages sur rez-de-chaussée et d'un sous-sol. Elle sera complétée par un garage pour une centaine de voitures et par une petite centrale de chauffage dont le volume total représente 5373 m³.

Les étages, d'une hauteur de plafond de 2 m. 60, compteront 105 appartements tous traversants, exception faite des 14 deux pièces prévus pour les membres célibataires de la société. Ces appartements seront répartis en

- 14 logements de 2 pièces
- 14 logements de 3 »
- 14 logements de 3½ »
- 14 logements de 4 »
- 21 logements de 4½ »
- 14 logements de 5 »
- 14 logements de 5½ »

Des parois coulissantes séparant les chambres d'enfants permettent de créer le jour une grande chambre de jeux et de travail et la nuit de petites chambres à coucher indépendantes.

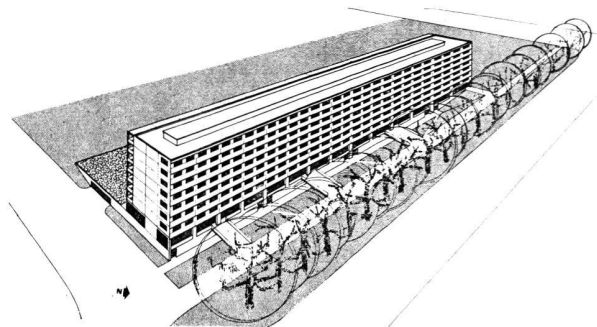
Le groupe sanitaire comprend une salle de bains et un W.-C. séparé, excepté pour les deux pièces.

La chambre de séjour et la cuisine trouvent leur prolongement sur un grand balcon de 6 m. 30 x 2 m.

Le rez-de-chaussée, d'une hauteur de plafond de 3 m., comprend une circulation piétons sous portique. On y trouve en particulier:

les halls d'entrées des immeubles, les locaux commerciaux dont la surface est d'environ 600 m², une vaste salle de jeux d'environ 150 m² destinée aux enfants des locataires, qui trouvera son prolongement dans un terrain de jeux créé sur la toiture du garage, aménagée en jardin.

Dans le sous-sol, directement accessible par le garage, on trouvera les abris PA, qui comporteront les caves des appartements.



On y trouvera également les caves des locaux commerciaux, les locaux pour le dépôt des bicyclettes et poussettes, ainsi que les buanderies nécessaires à l'ensemble. On pourra y accéder directement par la voie de dévestiture des immeubles.

Le garage enterré, d'une surface d'environ 1900 m² permettra le stationnement de cent voitures et comportera deux places de lavage.

On accède directement aux ascenseurs de chaque immeuble par les caves.

Une petite centrale de chauffage et de production d'eau chaude est prévue au pied du pignon nord du bloc d'immeubles.

Description technique

Toute la structure des étages est prévue en éléments de béton armé préfabriqués, soit les dalles, les murs, les allèges, les balcons et leurs systèmes porteurs, les cages d'escaliers et la toiture.

Les infrastructures, sous-sol, abris et rez-de-chaussée seront exécutées en béton armé, coulé sur place.

La solution de préfabrication envisagée permettra d'adopter un rythme de construction de deux appartements par jour pour le gros œuvre. Il est prévu une même durée de temps pour l'exécution du second œuvre.

